



COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2008 N° 7

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 SEPTEMBRE 2008

Date de convocation

26 août 2008

Date d'affichage

06 septembre 2008

Nombre de membres :

en exercice : 19

présents : 17

votants : 19

PRESENTS : MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, GOSSELIN Jean-Paul, MALENFANT Fabrice, MOUCHEL Fabrice (Adjoint), VOISIN René, LELYON Denis, PICOT Claude, MARTINE Emmanuel, HAMEL Armand, D'HULST Francis, LETANG Jacques, ROUALLE Maurice, GODEY Laurie, LEFORBAN Jean-Marie, FLAMBARD Geneviève, TOUCHAIS Isabelle.

ABSENTS EXCUSES : M. PILLET donne pouvoir à M. MOUCHEL
M. DE SMET donne pouvoir à M. LAIDET

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : M LEFORBAN



Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

ACQUISITION BIENS SUCCESSION LELYON

Le 24/06/2008, le conseil a mandaté Monsieur le Maire pour acquérir les parcelles ZP 148 et 79 au prix de 330 000 € sous réserve de l'obtention d'un certificat d'urbanisme positif autorisant l'extension du cimetière.

Après avoir sollicité l'avis des services de l'Equipement, il s'avère que notre projet n'est pas réalisable, le terrain étant situé dans la bande des 100 mètres

A l'unanimité, le conseil après en avoir délibéré décide d'abandonner cette acquisition et charge Monsieur le Maire de prendre contact avec d'autres propriétaires riverains, en dehors de la bande des 100 mètres.

ACQUISITION BIENS SUCCESSION BELLEE

Maître BLEICHER informe le conseil que les héritiers BELLEE ont donné leur accord pour céder à la commune la parcelle ZP 70 de 35 950 m² et 4 180 m² de la parcelle ZP 69 au prix de 130 000 € soit 3.24 € le m².

A l'unanimité, le conseil accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à cette acquisition.

CONCESSION D'AMENAGEMENT « Le Domaine des pins »

Après avoir pris connaissance du compte rendu d'activité qui précise l'avancement physique, financier, administratif et juridique au 31/12/2007, le conseil à l'unanimité approuve

- le compte rendu d'activité 2007
- le bilan financier recalé à hauteur de 2 795 491 € HT en dépenses et 2 823 000 € HT en recettes

TARIF RACHAT CONCESSION PERPETUELLE

Sous réserve que la concession funéraire soit libre de toute inhumation et que la demande de rétrocession soit effectuée par l'acquéreur, le conseil, à l'unanimité fixe le prix de rachat comme suit :

- Prix d'acquisition par le pétitionnaire déduction faite du 1/3 réservé au CCAS

TARIF RESTAURATION SCOLAIRE

Au cours de l'année 2007-2008, ce service a été déficitaire de 27006.06€
A compter de la rentrée scolaire 2008-2009, les tarifs ci-après seront appliqués

* Forfait mensuel 46.80 € (45.68 en 2007-2008)
(4 repas semaine)

Forfait mensuel 23.45€ (22.87 en 2007-2008)
(2 repas semaine)

Repas occasionnel dans la limite 3.50€ (3.40 en 2007-2008)
De 5 repas par mois et en fonction
Des places disponibles

CAUTION POUR RESERVATION D'UN ANNEAU DANS LE PORT

Afin de mettre à jour, la liste d'attente, un courrier va être adressé à toutes les personnes déjà inscrites pour un anneau dans le futur port.

Pour impliquer les demandeurs, le conseil décide d'instituer une caution de 100€ à chaque inscription.

Cette caution sera restituée

- en cas d'attribution d'un anneau
- En cas de désistement du demandeur par lettre recommandée
- En cas de non réalisation du projet portuaire

RESEAU D'AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE

L'institutrice spécialisée qui intervient sur les écoles de Port-Bail sollicite l'attribution d'une subvention pour acheter feuilles, cahiers et matériel pédagogique adapté.

Le conseil à l'unanimité décide d'accorder une somme de 150€ sous réserve de la fourniture d'un bilan de l'année précédente et d'un budget prévisionnel 2008-2009. Les factures seront réglées par la commune de Port-Bail dans la limite des crédits accordés

LOTISSEMENT CLOS D'AMONT : Avenant à marché JA PAYSAGES

Au cours de la réalisation du lotissement du clos d'Amont des modifications ont été apportées au marché « Espaces verts »

- les travaux en moins value s'élèvent à 14 796.58 € HT
- Les travaux en plus value s'élèvent à 2 855.45 € HT

Le marché initial était de 42 550.12€

Le nouveau montant du marché s'élève à 30 608.99 €

A l'unanimité le conseil accepte cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

REQUALIFICATION DE LA PLAGE

Cette opération nécessite la mobilisation de plusieurs compétences : Urbanisme, voirie, réseaux pluviaux, éclairage public. Il faudra également travailler en phase avec le syndicat départemental d'énergie de la Manche pour l'effacement des réseaux électriques.

Pour mettre en œuvre cette opération, le conseil, à l'unanimité, décide d'engager une consultation de maîtrise d'œuvre.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

A l'unanimité, le conseil accepte de modifier l'adresse du siège social qui maintenant est fixé au 15 rue du becqueret ZA du Pré Bécouffret 50270 BARNEVILLE-CARTERET

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{Eme} classe

A l'unanimité, le conseil accepte de créer un poste à temps complet à compter du 14/02/2009. L'agent sera rémunéré par le budget du port et celui de la commune au prorata du temps passé à chaque service.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Les membres de la commission communale des impôts directs sont désignés par le Directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables inscrits aux rôles des impositions directes locales de la Commune.

Il appartient au conseil de désigner une liste de contribuables remplissant les conditions (12 titulaires et 12 suppléants doivent être proposés, seuls 6 de chaque liste seront retenus. Un commissaire doit être domicilié hors commune.)

A l'unanimité, le conseil propose les contribuables ci-après :

I MEMBRES TITULAIRES

CHOLOT Guy, Maire
 CANU Jacqueline
 EUSTACHE Pierre
 LAGUESTE Christiane
 LEBRANCHU Thierry
 LEGOUIX Louis
 LELYON Cécile
 LELYON Raymonde
 PILLET Denis
 QUENTIN André
 VARIN Jean-Pierre
 FLAMBARD Didier
 FOSSE Noël

II MEMBRES SUPPLEANTS

LAIDET Serge, 1^{er} adjoint au Maire
 ADAM Francis
 BARBET Jacqueline
 DESHAYES Armel
 DUPONT Claudette
 HAMELIN Michel
 LAVALLEY Guy
 LEBRANCHU Philippe
 LEGER Jeanne
 PATOUNAS Bernard
 PHILIPPE Gérard
 DOGUET Bruno
 MAUGER Gaston

CIRCUITS DE RANDONNEE –Topoguide de la côte des Isles

Messieurs LELYON Denis et D'HULST Francis sont désignés pour travailler au sein du groupe de travail chargé de la refonte du topoguide « randonnées en côte des Isles ».

PROJET JARDIN DU BAPTISTERE

Le conseil décide de créer une commission qui sera chargée de l'étude de ce projet avec les services concernés

Messieurs LAIDET-GOSSELIN-PILLET-LETANG-PICOT-ROUALLE-DESMET, Madame FLAMBARD sont en charge de cette commission qui pourra être ouverte à des membres extérieurs intéressés par ce projet.

COMMISSION COMMUNICATION

Monsieur PILLET intégrera cette commission

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Suite à une réorganisation interne, la poste nous informe qu'à partir du 27/09/2008, le courrier sera disponible dans les boites postales à 10h30 le samedi au lieu de 9h actuellement

REMERCIEMENTS

- a) du judo club de Barneville-Carteret pour la subvention municipale accordée
- b) de Madame BONAMY Danièle pour la remise en place des poubelles rue Aubert.

PERMANENCES DE Monsieur RENAUX Conseiller Général

Elles se tiendront en Mairie de Port-Bail de 10h à 12 heures aux dates ci-après :

2008

27 septembre
18 octobre
29 novembre
20 décembre

2009

24 janvier
28 février
28 mars
2 mai
6 juin

Les rendez-vous sont à prendre en mairie (02.33.87.52.00)

Monsieur le Maire fait part des rencontres relationnelles avec l'association Mieux Vivre à Port-Bail et aux alentours.

Il relate l'opération qu'elle a menée pour le nettoyage du havre en bordure de la rue Aubert à laquelle les conseillers de la commission environnement ont participé.

prochain Conseil Municipal mardi 4 novembre 2008 à 20 h 30